

(N° 186.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur *Alexandre-Joseph-André Nadau*, Lieutenant au 1^{er} Régiment de Lanciers.

(Voir le N° 146 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Alexandre-Joseph-André Nadau a demandé la naturalisation ordinaire par pétition adressée à la Chambre des Représentants.

Il est né à Marseille le 16 pluviôse an XII. Ayant servi en France pendant huit ans, il obtint son congé, et vint en 1831 prendre service dans l'armée Belge ; il est successivement parvenu au grade de lieutenant, grade qu'il occupe aujourd'hui dans le premier régiment de Lanciers ; les renseignements fournis par ses chefs et par les autorités qui ont été consultées lui sont entièrement favorables. Sa demande a été prise en considération, dans la Chambre des Représentants, par 42 suffrages contre 6.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.